



ISSN : 2304-1056

RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

GÉNÉRALITÉS

Tout article adressé à la Revue de l'Université de Moundou est soumis à un Comité de lecture soit en français ou soit en anglais.

Les auteurs sont priés d'utiliser les styles MS WORD appropriés, format «.doc». L'article aura une longueur maximum de **15 pages** (soit **22 500 signes au total**) en simple interligne, y compris les espaces, les notes de fin de documents, la bibliographie et les annexes.

L'article sera écrit en Tw Cen MT 12 points, comportera un résumé succinct de 300 mots et 5 mots-clés maximum, dans les 2 langues en français et en anglais. Ce résumé indiquera la problématique, la méthodologie et les principaux résultats de l'article.

La mise en page format A4 devra prévoir des marges supérieures, inférieures et latérales de 2,5 cm.

PRÉSENTATION DES ARTICLES

Le texte principal de l'article doit être structuré en paragraphe et sous-paragraphe en utilisant jusqu'à trois niveaux typographiques.

1^{er} niveau minuscule, gras, 14.

2^{ème} niveau majuscule, non gras, 12.

3^{ème} niveau italique, non gras, 12.

Respecter 1,5 interlignes entre chaque niveau avant le titre.

Les illustrations

Nous demandons enfin à chaque auteur de joindre au moins une illustration à son article afin d'aérer la présentation du numéro : photo, carte, dessin, graphique... en bonne résolution, noir et blanc. Chaque illustration doit comporter un numéro, un titre, une légende et l'auteur. Les illustrations doivent être intégrées aux textes, cependant, les photos et les cartes doivent être envoyées également séparément dans un fichier source. En format ai pour les cartes et JPG pour les photos.

Les tableaux, les figures et les photos doivent être numérotées chacun, dans l'ordre croissant à partir de un en une seule séquence, en utilisant les chiffres romains pour les tableaux et arabes pour les figures et les photos. Ils doivent être cités dans le texte par leurs numéros (figure1, tableau I, photo1).

NB: Titre du tableau au-dessus et aligné à gauche. Titres des figures et photos en dessous et alignés à gauche. Citer les sources des différentes illustrations.

Citation et liste des références bibliographiques

Pour citer les sources et références, AFLASH se réfère désormais à la norme de l'American Psychological Association (APA) adaptée au français. Les références bibliographiques seront énumérées à la fin du texte dans

l'ordre alphabétique. Elle ne doit comprendre que les titres appelés dans le texte.

Dans le corps du texte :

- Signaler systématiquement dans le texte, l'auteur et la date de chaque document cité, par exemple : (Djangrang, 2011) ; pour deux auteurs : (Dupont et Durant, 1995) ; pour trois à cinq auteurs (Djangrang, Ndoutorlengar, Tchotsoua, 2011) ; ensuite uniquement le nom du premier auteur : Dupont et al (1987)...
- Renvoi à une partie spécifique de la référence : (Dupont, 1983, chap.2), (Dupont et Durant, 1995, p. 10), (Dupont, 1983, figure 5). - Cas d'une référence en ligne : (Duval, 2013, para.12), (Dupont, 2014, section Analyse, para.3) Toutefois, une certaine souplesse est de mise dès lors que l'auteur choisit un autre style académique standard.

POUR ETABLIR LA LISTE DES REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Les références sont constituées de tous les documents cités explicitement dans le texte (avec ou sans extrait), et uniquement ceux-ci.

Bibliographie :

Pour les livres et thèses : Les références doivent être organisées selon l'ordre alphabétique des auteurs cités, suivies de l'année de publication, du titre du livre, de la maison d'édition et du nombre de pages.

Par exemple : Djangrang M., 2011 : **Pratiques agropastorales endogènes et territorialisation dans la plaine de Mayo-Boneye au Tchad : état des lieux et modélisation (1986-2025)**, 422 p, Thèse Ph./D de géographie, Université de Ngaoundéré, Cameroun.

Pour les articles: le(s) nom(s) auteur(s) suivi(s) des initiales du (des) prénom(s); la date de parution de l'article; le titre de l'article entre guillemets ; le titre du périodique souligné ou en gras et précédé de «in»; le volume et le numéro de la première page de l'article.

Par exemple : Djangrang M., Ndoutorlengar M., Tchotsoua M., 2011 : «Mise en valeur des zones *non aedificandi* du domaine public : une fausse piste pour un aménagement urbain durable (cas de la ville de Moundou)», in, **Int. J. Adv. Stud. Res. Africa, Vol. 2, n°1, pp. 24-36.**

Document internet : de façon générale la présentation des Ressources Internet se fera selon le modèle de base suivant :

Auteur. «Titre de la ressource». [S'il y a lieu, ajouter la ressource plus large à laquelle le document cité est rattaché ; procéder de la façon suivante : In Auteur/titre ou titre du site ou du document qui contient la ressource.] [Type de support]. Adresse URL: fournir l'adresse URL de la ressource (date: jour, mois, année de la consultation par l'utilisateur).

Par exemple : Kwesi Attindekoum N, (2012). «Comment citer un document électronique?». In Université d'Aix Marseille. Bibliothèque. *Site de la Bibliothèque de l'Université d'Aix Marseille*, [En ligne].<http://www.evadeo.org/biodegradables-biodegradables-a03395026htm> (Page consultée le 12 Février 2016).

Tous les textes reçus seront d'abord examinés pour leurs conformités aux instructions en termes de présentation et de longueur. Les articles ne respectant pas les instructions seront renvoyés aux auteurs.

Les articles conformes sont ensuite soumis à l'appréciation du comité de rédaction qui les communique à plusieurs

évaluateurs anonymes. Enfin, un rapport d'évaluation est envoyé au contributeur lui signifiant l'acceptation ou le rejet de son article.

Les textes publiés restent de la responsabilité des auteurs et n'engagent pas la revue.

FRAIS D'INSERTION

Ne sont publiées que toutes les soumissions acceptées et/ou le/les auteurs aura /auront payé la somme de cinquante mille francs CFA (50 000 Fcfa) comme frais d'insertion. Les frais de transfert sont à la charge de l'intéressé.